



Déclaration liminaire à la Formation Spécialisée du 5 avril 2023

Madame la Présidente,

Depuis le début de la mobilisation contre la réforme des retraites, nous savions que le taux de grève, à la DGFIP comme ailleurs, faiblirait. Dans le contexte économique actuel, si la légitimité de la contestation ne fait pas de doute, l'engagement répété par la grève est difficile. Nul doute que le gouvernement pariait sur cet épuisement financier !

Par contre ce qu'il n'avait pas prévu, c'est l'importance des manifestations, tant par leur nombre que par leur volume. On a vu partout des salariés, du privé comme du public, manifester pour la 1ère fois ! Au-delà des grèves et des manifestations, les chiffres des instituts de sondage (et pas des syndicats) démontrent sans appel que les 3/4 des Français rejettent la réforme ! Même la presse, y compris macroniste, est obligée de reconnaître l'importance et l'ampleur de la contestation. A l'heure où l'intersyndicale plus large et plus unie que jamais, propose de nouvelles journées de mobilisation, avec elle et sous ses bannières, portons notre opposition à cette réforme inique et injuste.

La retraite est le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas : c'est l'enjeu social de cette bataille. En effet, le système de retraites a été créé à la sortie de la guerre afin de permettre à celles et ceux qui n'ont d'autres richesses que leur travail d'envisager l'avenir sans inquiétude, afin que la retraite ne soit plus l'antichambre de la mort.

Jeunes et vieux, actifs et retraités, salariés et sans emploi, toutes et tous, ne les laissons pas détruire notre avenir, car n'en doutons pas, nos vies de labeur doivent légitimement et inéluctablement nous permettre de vivre nos retraites décemment et dans de bonnes conditions. Ne les laissons pas faire de nous, de nos enfants et petits enfants, la variable économique d'ajustement qui ne profitera qu'aux plus riches ! Démontrons à ce gouvernement qu'il ne peut nous imposer ses désirs sans nous entendre et nous écouter, sa condescendance n'ayant d'égal que son arrogance.

Ce projet a été créé par des ministres qui ne connaissent pas l'inquiétude du lendemain et qui, pour certains, n'ont jamais connu le salariat, ses contraintes et ses souffrances.

L'allongement de la durée de cotisations pénalise encore plus les femmes qui ont des carrières plus courtes (carrières hachées suite aux maternités). Aujourd'hui déjà, 40 % des femmes partent à la retraite avec une pension amputée car elles n'ont pas validé toutes leurs annuités. Qu'est-ce que ce serait après la réforme ?

Vous réunissez aujourd'hui pour la première fois la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration et le premier point à l'ordre du jour concerne son installation alors qu'il n'y a toujours pas de règlement intérieur. Dès lors, comment peut-on accepter de participer à cette instance qui, de ce fait, n'a aucune existence légale ?

Que dire des documents de travail qui ne sont pas adressés dans le délai légal ?! De plus, certains documents comportent des erreurs.

Concernant le budget, nous constatons qu'il est une nouvelle fois en baisse . De surcroît, la réserve est passée de 6 à 9 %, pour quelle raison ?

Pourquoi scinder la dotation en 2 enveloppes : enveloppe locale + enveloppe formation ? Comment cette dernière est-elle calculée ? En 2022, le budget consacré à la formation s'élevait à 17 418 €. Après réserve, l'enveloppe 2023 s'élève à 5 424 €. Cela réduit de manière drastique les possibilités de propositions des formations. La CGT est attachée à proposer ces formations variées au niveau local.

Quelles mesures comptez vous prendre concernant la fiche de signalement d'un incident entre les agents de l'accueil et le vigile au CFP de Baynac ? Rappelons que la mission de ce prestataire est d'assurer la sécurité des agents. Aucune fiche de signalement n'avait été établie avec le précédent prestataire qui mettait en place une rotation de son personnel.

L'activité du Centre de Contact étant effective, quand comptez-vous effectuer un exercice d'évacuation sur Camille Baynac ? De même, nous demandons qu'une visite de contrôle pour le suivi auditif des agents de ce service soit mise en place rapidement, dans une salle dédiée et isolée phoniquement. De plus, à quelle date des limiteurs de choc auditif seront-ils disponibles pour les agents ?

Qu'en est-il de la médecine de prévention dans notre département : programme des visites annuelles, quinquennales, contacts avec les agents en arrêt prolongé et agents vulnérables ?

Nous constatons toujours malgré nos différentes interventions antérieures que l'assistante sociale n'est pas systématiquement informée des arrêts de travail prolongés.

Nous souhaitons connaître le nombre d'agents en télétravail suite à préconisation du médecin de prévention.

Quand seront remises en place les visites quinquennales à la CPAM de Nevers ?

Nous souhaitons une information sur la nouvelle organisation du Conseil Médical.

Qu'en est-il du nettoyage du flotex au centre de contact et de l'acquisition d'une shampouineuse ?

La CGT souhaite que le micro-ondes disposé à la cafétéria soit installé à la tisanerie du CDC compte tenu des horaires atypiques des agents de ce service.

La CGT souligne qu'aucune intervention n'a été effectuée pour limiter le bruit de la ventilation au deuxième étage dans l'espace repos et dans un bureau du PCE. Il en est de même pour l'isolation phonique des cloisons entre les bureaux.

Malgré les travaux réalisés au 2e étage à Camille Baynac côté rue, il semble qu'il y ait toujours des fuites.

La CGT rappelle, par mesure de sécurité, qu'une intervention rapide doit être effectuée sur l'une des portes de la salle des géomètres qui menace de tomber. De plus, la poignée ne tient plus.

Qu'en est il des travaux sur les sites extérieurs :

Fenêtres et volets au CFP de Cosne et isolation des fenêtres de Clamecy ?

Nous vous rappelons que la confidentialité des locaux de l'infirmerie, du local syndical et de l'ATSCAF est totalement inexistante. Le local syndical est trop étroit et ne remplit pas les normes de sécurité et d'évacuation. À quand le déménagement promis pour ces locaux ?

Tous ces sujets ne font qu'accentuer encore le mal être au travail des agents déjà bien présent dans tous les services.